

LA PÊCHE MARITIME PROFESSIONNELLE

Une pêche artisanale, côtière et estuarienne

Selon les chiffres communiqués par le CRPMEM Nouvelle-Aquitaine, 523 navires en activité constituaient la flotte de pêche professionnelle de la façade Sud-Atlantique en 2022. L'armature portuaire se compose de 11 ports de pêche principaux, dont 5 sont dotés d'une halle à marée. Les métiers artisanaux embarqués de la pêche sont emblématiques de la façade Sud-Atlantique et se concentrent sur une pêche côtière d'espèces nobles à forte valeur ajoutée (bars, soles, daurades, maigres...), principalement à partir des ports de l'Île d'Oléron, d'Arcachon, La Rochelle et Royan.

La flotte de pêche Sud-Atlantique se caractérise par une importante activité de petite pêche et de pêche côtière le long du littoral de la région, ainsi qu'une pêche au large plus spécifique, pratiquée par les unités hauturières du quartier maritime de Bayonne.

Une pêche majoritairement artisanale, plus durable

La pêche professionnelle régionale est majoritairement une pêche artisanale côtière et estuarienne. Depuis de nombreuses décennies, les marins-pêcheurs ont adapté leurs pratiques pour une meilleure prise en compte des ressources et du milieu naturel, afin de répondre aux enjeux environnementaux, en adaptant les capacités de pêche, en améliorant la sélectivité et en réduisant l'impact sur les milieux marins.

Au Pays basque, la pêche présente une double spécificité : si la côte basque se caractérise par une pêche artisanale, une cinquantaine de navires du quartier de Bayonne pratiquent la pêche hauturière en dehors des eaux de la façade, jusqu'en Ouest-Irlande et Nord-Écosse. Le reste de la flottille régionale, majoritairement côtière, exploite les ressources du sud du golfe de Gascogne, dont une grande proportion d'espèces à forte valeur ajoutée. Ce secteur a connu une importante évolution ces dernières années avec la mise en place de nombreuses mesures de gestion à visée environnementale. La gestion raisonnée des ressources halieutiques constitue le principal enjeu pour le développement d'une pêche durable. Des navires économes en énergie, aux conditions de travail et de sécurité optimisées renforcent l'attractivité du secteur et des métiers et permettent une valorisation accrue des produits de la pêche.

En Charente-Maritime, le port de la Cotinière sur l'Île d'Oléron est le plus important du département et le sixième port métropolitain. Il abrite une solide flottille de plus d'une centaine de navires qui s'adonnent à la pêche du bar, des langoustines et de certaines espèces nobles, en particulier la sole. Le port de Royan dispose, quant à lui, d'une flottille artisanale d'une trentaine de petits navires axée sur les pêcheries de sole. À la Rochelle, une activité de pêche hauturière se distingue avec une dizaine de navires armés à la pêche au large.

En Gironde, le quartier d'Arcachon abrite un peu moins de 20 chalutiers et fileyeurs de 14 à 21 mètres travaillant à l'extérieur du bassin. À ces navires, il faut ajouter une dizaine de vedettes côtières de moins de 15 mètres pratiquant une activité polyvalente (utilisation de plusieurs engins tels que les lignes ou les filets selon la saison et les espèces ciblées) également à l'extérieur du bassin mais pour des marées courtes de moins de 24 heures. Environ 80 petits navires de pêche polyvalents (casiers, filets, pêche à pied...) travaillent exclusivement à l'intérieur du Bassin (pêche « intra-bassin ») et ciblent des espèces très diversifiées en fonction des saisons. À Bordeaux, une trentaine de petites unités pratiquent une pêche traditionnelle estuarienne sur la Gironde.

Dans les Pyrénées-Atlantiques et les Landes, la flotte du quartier de Bayonne est constituée pour un peu plus de la moitié, de navires de moins de 12 mètres, ligneurs, fileyeurs, boucholeurs et polyvalents pratiquant la petite pêche, proche des côtes avec des marées de moins de 24 heures. Un peu plus du tiers de la flotte du quartier de Bayonne est constituée de plus grosses unités de longueur supérieure à 20 mètres, et allant jusqu'à presque 39 mètres. Ces navires pratiquent surtout une pêche hauturière aux filets ou aux chaluts. On dénombre 60 unités hauturières immatriculées au quartier de Bayonne dont 25 chalutiers, 22 fileyeurs, 2 palangriers et 2 senneurs.

Vers une modernisation de la flottille

La pêche professionnelle doit faire face à de nombreux enjeux, dont en particulier celui du nécessaire renouvellement de la flottille (navires vieillissant, transition énergétique du secteur, amélioration des conditions de travail et de sécurité). Cette modernisation permettrait de contribuer aux objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre en promouvant des modes de propulsion moins carbonés pour les bateaux de pêche ou en réduisant la distance entre le lieu de débarquement, le lieu de transformation et le lieu de commercialisation des produits de la mer. Les préoccupations de la filière visent également l'amélioration de la sélectivité des engins (notamment par le lancement de projets de recherche et développement), le développement d'outils numériques ou encore l'amélioration du suivi de reproduction de certaines espèces très exploitées.

Une filière pourvoyeuse d'emplois

Les effectifs de marins-pêcheurs peuvent sensiblement fluctuer en cours d'année, selon les besoins en main d'œuvre des armements. Au sein des effectifs de marins-pêcheurs de la région, ce sont environ 600 marins qui exercent la fonction de patron de pêche. Au total, plus de 2000 marins-pêcheurs professionnels ressortissants de l'Union Européenne ont travaillé à bord des unités de la façade Sud-Atlantique en 2022. Considérant qu'un emploi en mer génère environ 3 à 4 emplois à terre, cela représente plus de 10 000 emplois directs et indirects dans la filière pêche et transformation des produits de la pêche. En 2022, tous genres de navigation confondus, le taux d'embarquement à la pêche sur la façade Sud-Atlantique représentait 14 % des embarquements français (marins français et marins ressortissants de l'Union Européenne travaillant sur les navires de pêche français).

Photo 2.1.0 : Vedette de pêche © CRPMEM Nouvelle-Aquitaine

Photo 2.1.1 : Bolincheur en action de pêche sur la côte basque © CRPMEM Nouvelle-Aquitaine

EN CHIFFRES

11 ports de pêche principaux

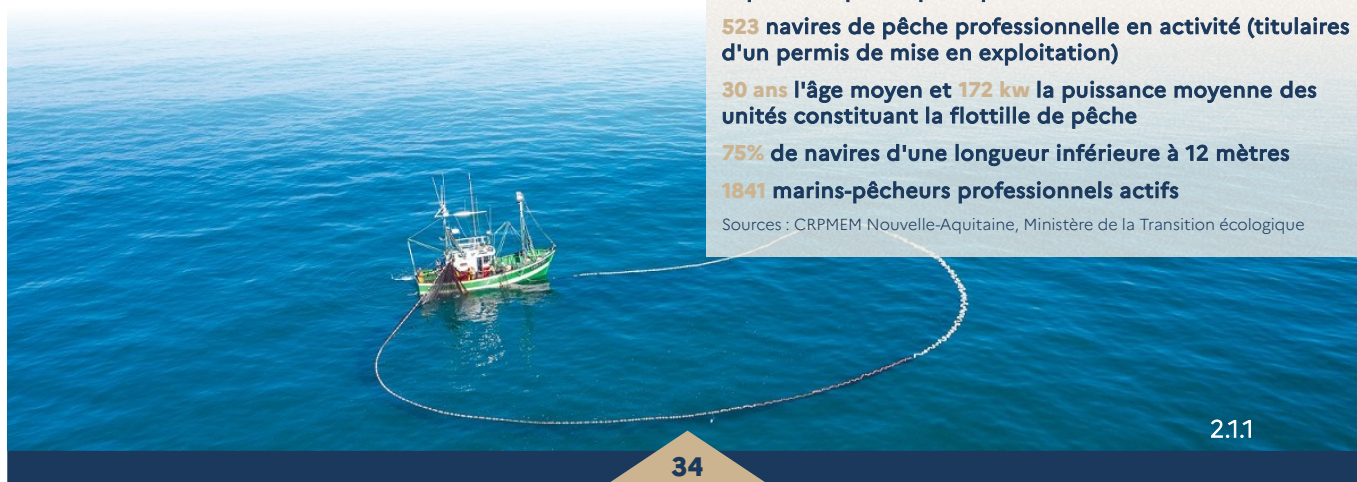
523 navires de pêche professionnelle en activité (titulaires d'un permis de mise en exploitation)

30 ans l'âge moyen et 172 kw la puissance moyenne des unités constituant la flottille de pêche

75% de navires d'une longueur inférieure à 12 mètres

1841 marins-pêcheurs professionnels actifs

Sources : CRPMEM Nouvelle-Aquitaine, Ministère de la Transition écologique



2.1.1

Les ports et la flotte de pêche

Les ports de pêche et les points de débarquement des produits de la pêche

Ports de pêche majeurs disposant d'une halle à marée (criée)

- La Rochelle
- La Cotinière
- Royan
- Arcachon
- Ciboure

Principaux port de pêche (flotte de plus de 10 unités armées à la pêche)

- (17) Bourcefranc-le-Chapus
- (17) Mortagne
- (33) Lège-Cap-Ferret
- (33) Gujan-Mestras
- (40) Capbreton
- (64) Bayonne

Petits port de pêche actifs durant toute l'année

- (17) Saint-Martin-de-Ré
- (17) Charron
- (17) Saint-Denis-d'Oléron
- (17) Boyardville
- (17) Dolus d'Oléron
- (17) Château d'Oléron
- (17) Fouras
- (17) Hiers-Brouage
- (17) Marennes
- (17) Arvert
- (17) Eguille
- (17) Les Mathes
- (17) Meschers
- (17) Saint-Fort-sur-Gironde
- (17) La Tremblade
- (33) Saint-Ciers-sur-Gironde
- (33) Pauillac
- (33) Saint-Seurin-de-Cardoune
- (33) Le-Verdon-sur-Mer
- (33) Lacanau-Océan
- (33) Arès
- (33) Andernos
- (33) Lanton
- (33) Biganos
- (33) La-Teste-de-Buch
- (40) Mimizan
- (64) Anglet
- (64) Saint-Jean-de-Luz

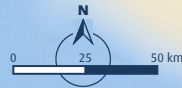
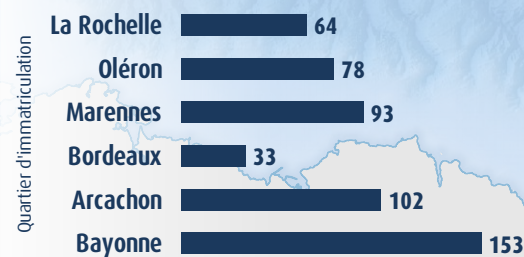
Petits port de pêche et points de débarque (activité saisonnière)

- (17) Ars-en-Ré
- (17) Saint-Trojan-les-Bains
- (17) Moëze
- (17) Soubise
- (17) Rochefort
- (17) Tonnay-Charente
- (17) Chaillevette
- (17) Mornac-sur-Seudre
- (17) Talmont
- (17) Saint-Androny
- (17) Jau-Dignac-et-Loirac
- (33) Braud-et-Saint-Louis
- (33) Blaye
- (33) Soussans
- (33) Valeyrac
- (33) Saint-Vivien-de-Médoc
- (33) Talais
- (33) Rivière
- (33) Libourne
- (33) Audenge
- (33) Le Teich
- (40) Moliets-et-Mâa
- (40) Vieux-Boucau-les-Bains
- (40) Boucau
- (40) Saint-Barthélemy
- (64) Mouguerre
- (64) Saint-Martin-de-Seignanx
- (64) Urt
- (64) Urcoit
- (64) Ascaïn

Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT HOMONIM
Sources : DIRM SA; CRPMEM Nouvelle-Aquitaine,
Réalisation : DIRM SA / MML - Août 2024

Effectifs de la flotte par quartier maritime

(au 31/12/2022 / Source CRPMEM NA)



Golfe de Gascogne

La Rochelle : 44 navires

La Cotinière : 71 navires

Royan : 27 navires

Lège-Cap-Ferret : 17 navires

Arcachon : 52 navires

Gujan-Mestras : 20 navires

Capbreton : 15 navires

Anglet/Bayonne : 28 navires

Saint-Jean-de-Luz
Ciboure : 44 navires

Bourcefranc-le-Chapus : 11 navires

Mortagne-sur-Gironde : 15 navires

Types de pêche

- Pêche côtière
- Pêche au large
- Pêche estuarienne

- Limite de la ZEE
- Limite de la mer territoriale (12 Nq)
- Limite des 3 milles nautiques
- Principales zones de pêche côtière et au large

Les métiers de la pêche en Sud-Atlantique



Fileyeurs

Principales espèces ciblées
merlu, bar, maigre, sole, seiche,
sar, daurade, rouget

48% de la flotte de pêche

Ligneurs et canneurs

Principales espèces ciblées
merlu, maigre, bar, thon, bonite

11,2% de la flotte de pêche



Chalutiers pélagiques

Principales espèces ciblées
bar, merlu, thon, bonite, sardine, anchois

19% de la flotte de pêche (tous chalutiers)

Chalutiers de fond

Principales espèces ciblées
sole, céteau, langoustine, baudroie

19% de la flotte de pêche (tous chalutiers)



Bolincheurs et senneurs

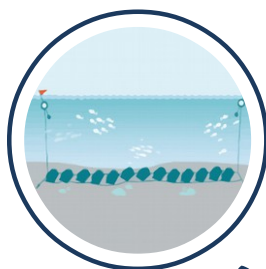
Principales espèces ciblées
thon, maquereau, bonite, sardine, anchois

1% de la flotte de pêche

Draqueurs

Principales espèces ciblées
Coquille Saint-Jacques, pétoncle,
crevette, langoustine, moule sauvage

5% de la flotte de pêche



Caseyeurs

Principales espèces ciblées
seiche, poulpe, crabe, crevette,
langoustine, anguille, lamproie

2% de la flotte de pêche

Pibalours et navires estuariens

Principales espèces ciblées
maigre, crevette, civelle, anguille, lamproie

12% de la flotte de pêche



TOTAL

251 fileyeurs

99 chalutiers

63 estuariens

58 ligneurs

26 draqueurs

10 caseyeurs

6 pêche à pied

5 bolincheurs

1 canneur

Sources : Note de conjoncture
CRPMEM Nouvelle-Aquitaine, MTE